

**Ce que nous réalisons**

- ▶ le dépôt au greffe et la modification au RCS

votre formalité

☛ imprimez la  
liasse CFE**Ce que doit contenir votre dossier**

- ▶ 2 exemplaires du PV de l'AG qui décide la reconstitution des capitaux propres
- ▶ **pouvoir** du représentant légal à LA LOI pour effectuer les formalités au RCS